



Produits chimique dangereux : Ne les jeter plus n'importe où !

Les produits diffus spécifique sont des déchets chimiques à caractère dangereux (explosif, corrosif, toxique) issus des activités professionnelles ou des usagers notamment en bricolage, le jardinage, l'entretien d'une maison...



Quels produits sont concernés et où les déposer ?

- **Jardinage** : engrais, produits phytosanitaires, désherbants, anti-nuisibles...
- **Bricolage / Décoration** : peinture, vernis, colles, résines ; solvants, enduits...
- **Entretien maison** : déboucheurs, découpant, ammoniac, nettoyeurs spécifiques...
- **Entretien véhicule** : liquide de refroidissement, anti-goudron...

Ces déchets (souvent dangereux) sont à déposer en déchèterie, et non à jeter dans les poubelles. Quelques consignes sont essentielles lors du dépôt : remettre les produits dans leur emballage d'origine bien fermé, en absence d'emballage d'origine identifier le produit par une étiquette, ne pas mélanger plusieurs produits entre eux.

Cette démarche s'inscrit dans la politique de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) pour :

- **Préserver l'environnement** en empêchant la pollution des sols et des cours d'eau,
- **Protéger la santé** en évitant les risques de brûlure ou d'intoxication à la maison,
- **Valoriser** de façon énergétique et contrôlée par EcoDDS.

Cette opération est menée **en partenariat avec EcoDDS**, dans le cadre du développement de la filière Responsabilité Elargie du Producteur (REP) dédiée aux « Déchets Diffus Spécifiques ». En tant qu'habitant des Montagnes du Giffre, faciliter la collecte et le recyclage des produits dangereux participe à une **gestion plus responsable de nos déchets** !



Quand déposer vos déchets dangereux ?

La **déchèterie des Montagnes du Giffre** est située à Taninges, au 4268 route de Samoëns (lieu-dit Jutteninges, le long de la RD907). Elle est ouverte toute l'année (sauf les dimanches et jours fériés) selon deux périodes :

- **Du 2 novembre au 30 avril** (hiver) : du lundi au samedi : 8h30-12h / 14h-17h
- **Du 2 mai au 31 octobre** (été) : du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-18h (fermé les mardis après-midi). Le samedi : 8h30-17h en continu



La **déchèterie** est équipée d'un **accès par badge** pour les particuliers et les professionnels. Pour obtenir votre badge, vous pouvez effectuer vos démarches directement en ligne sur www.montagnesdugiffre.fr rubriques « Vivre et habiter » Gestion des déchets »



www.montagnesdugiffre.fr

